

# TABLEAU DES GARANTIES FREELANCE

	Base de votre Mutuelle	Renforts en options
<b>HOSPITALISATION</b>		
Honoraires et actes médecins secteur 1 et OPTAM	100%	<b>HOSPI/SOINS RENFORCÉ</b> base 100% + 200%
Honoraires et actes médecins hors OPTAM	100%	base 100% + 100%
Frais de séjour	100%	
Forfait journalier hospitalier sans limitation de durée <sup>1</sup>	Frais réel	
Transport	100%	
Forfait Chambre Particulière <sup>2</sup>		80€/jour
Participation assuré	24 €	
<b>SOINS COURANTS</b>		
Consultations, visites généralistes, spécialistes secteur 1 et OPTAM	100%	base 100% + 200%
Consultations, visites généralistes, spécialistes hors OPTAM	100%	base 100% + 100%
Médicaments remboursés par le RO	100%	
Radiologie - actes médicaux secteur 1 et OPTAM	100%	base 100% + 200%
Radiologie - actes médicaux non OPTAM	100%	base 100% + 100%
Analyses et examens de laboratoire	100%	
Honoraires des Auxiliaires médicaux	100%	
Participation assuré	24 €	
<b>OPTIQUE</b>		
Equipement 100% santé - Montures et verres classe A	Prise en charge intégrale limité au Prix Limite de Vente <sup>3</sup>	
<b>Equipement Tarifs libres - Montures et verres classe B :</b>		
- Equipement composé d'une monture et de deux verres simples <sup>4</sup>	50 €	base 50 € + 370 €
- Equipement composé d'une monture et de deux verres complexes à très complexes <sup>4</sup>	200 €	base 200 € + 250 €
<b>Autres prestations optiques</b>		
- Forfait lentille remboursé ou non par le RO	100 €	base 100 € + 100 €
- Chirurgie des yeux non remboursée		600€/œil et par an
<b>DENTAIRE</b>		
Prothèses dentaires - Panier 100% santé	Prise en charge intégrale limité aux Honoraires Limités de Facturations <sup>5</sup>	
Prothèses - Panier reste à charge maîtrisé et tarifs libres	100%	base 100% + 250%
Soins	100%	
Orthodontie	100%	
Forfait implantologie/parodontologie non remboursés <sup>6</sup>		700 €
Implantologie remboursé	100%	
Détartrage limité à 2 séances à l'année	100%	
<b>AIDES AUDITIVES</b>		
Equipements auditifs panier 100% santé <sup>7</sup>	Prise en charge intégrale limité au Prix Limite de Vente <sup>3</sup>	
Audioprothèse tarifs libres	100%	
<b>BIEN ETRE</b>		
Forfait Médecine douce (osteopathie, chiropractie, étioopathie, acupuncture, sophrologie, hypnose thérapeutique, diététique)	1 séance 40€/an	base 1 séance 40€/an + 3 séance 40€/an
<b>PREVENTION</b>		
Actes de prévention remboursés par la sécurité Sociale	100%	
<b>FONDS D'ENTRAIDE MUTUALISTE</b>	OUI	OUI

<sup>1</sup> Sauf pour les établissements médico-sociaux, Psychiatrie, neuropsychiatrie, centre d'éducation et de soins spécialisés limités à 12 jours par personne et par an pour la base · <sup>2</sup> Chambre particulière limité à 90 jours maximum · <sup>3</sup> Prix limite de vente conformément au Décret N°2019-21 du 11 janvier 2019. · <sup>4</sup> Limité à la prise en charge d'un équipement par période de 2 ans à compter de la dernière prise en charge, pour les adultes et enfants de plus de 16 ans. Ce plafond est annuel pour les moins de 16 ans et pour les adultes en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article L.165-1 du Code de la Sécurité sociale ou en cas d'évolution de la vue. Les dispositions de renouvellement anticipé sont définies par l'arrêté du 3 décembre 2018. · <sup>5</sup> Honoraires limites de facturation : tarifs fixés par la convention du 21 juin 2018 · <sup>6</sup> Forfait cumulé de 700 euros par période de 12 mois renouvelables à la date anniversaire. Le forfait non utilisé en sera pas reporté · <sup>7</sup> Un équipement est composé d'un appareil par oreille. Prise en charge limitée, pour chaque oreille, à une aide auditive par période de quatre ans. La période s'apprécie à compter de la date d'acquisition de l'aide auditive sur les années antérieures.